

A2MI
Société par actions simplifiée au capital de 500 Euros
Siège social : 181 rue Henry Bessemer 60100 CREIL
RCS Compiègne : 842 242 422

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2025**

La société « A2MI », société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 Euros, dont le siège social se situe à CREIL (60100) 181 rue Henry Bessemer, représentée par son Président, Monsieur Maxime MILLET, a fait la déclaration suivante :

En ma qualité d'associé unique, j'ai pris les décisions rapportées ci-après ayant pour objet :

- Transfert de siège social
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoir en vue des formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique décide de transférer le siège social du 181 rue Henri Bessemer au 21, Avenue Guy Moquet à Montataire (60160).

En conséquence, l'article N° 4 des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE N° 4 - SIEGE

Le siège de la société est fixé 21 Avenue Guy Moquet à Montataire (60160).

Le reste de l'article reste inchangé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président
Monsieur Maxime MILLET

